



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 mai 2023

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER, Présidente

Préavis N°07-2023 Ch. de Tourronde
Mise en séparatif du réseau d'assainissement,
renouvellement des réseaux d'eau potable et routier
et renforcement du réseau électrique basse tension
Crédit demandé CHF 1'278'000.00

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 07-2023 du 5 avril 2023,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

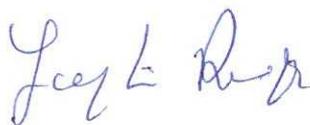
décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 1'278'000.00 destiné à financer les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement, de renouvellement des réseaux d'eau potable et routier et de renforcement du réseau électrique basse tension au ch. de Tourronde, montant à prélever en totalité ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :
 - a) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau routier ;
 - b) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'évacuation des eaux ;

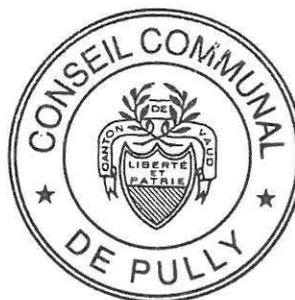
- c) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'eau potable ;
- d) par annuités égales sur 20 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'électricité basse tension ;
- e) par annuités égales sur 20 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'éclairage public.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

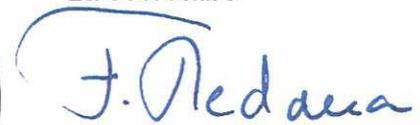
La présidente



Jacqueline REIGNER



La secrétaire



Francine MEDANA

Pully, le 24 mai 2023